



Prieuré
St-Pierre-Julien-EYMARD

Le Bachais

N° 55 – Novembre-Décembre 2019

Prix : 2 €



Sommaire

La foi _____ p. 2-3

Bienheureuse Rose-Philip-
pine Duchesne _____ p. 4-5

Chronique _____ p. 6-8

Annonces _____ p. 8

Carnet paroissial _____ p. 8

Autorité et liberté

La crise que nous vivons dans l'Église, dans la société et dans la famille est une crise d'autorité. Crise sans précédent qui puise ses sources dans le libéralisme. Le libéral peut se définir comme un fanatique de liberté mal comprise ou d'indépendance. L'abbé Roussel, dans son livre « Libéralisme et catholicisme », explique que le libéral prône cette indépendance jusqu'à l'absurdité. Cette absurdité se révèle dans tous les domaines : indépendance du vrai et du bien à l'égard de l'être, de l'intelligence à l'égard de son objet, de la volonté à l'égard de l'intelligence, de la conscience à l'égard de la règle objective de la loi, du sentiment à l'égard de la raison, du présent à l'égard du passé, de l'individu à l'égard de toute société, de l'ouvrier à l'égard du patron, de l'homme, de la famille, de la profession, de l'État à l'égard de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Église.

En 1968, Mgr Lefebvre, alors supérieur des pères du Saint-Esprit, dans une lettre au journal Rivarol, dénonce la situation actuelle de l'Église : « Avec l'esprit de démocratisation, on fait éclater l'Église par le dedans, car sa constitution divine était tout entière basée sur l'autorité divine et l'autorité de personnes divinement mandatées. Introduire la démocratie dans cette constitution c'est provoquer la dialectique interne, qui est le ver rongeur. On

aperçoit déjà les oppositions partout, dans les paroisses, les diocèses, les congrégations religieuses ; rien n'est exempt. C'est un virus galopant !... »

« Il est bon de rappeler que l'autorité est la cause formelle de la société. Il est donc de sa nature de diriger et d'orienter tout ce qui concourt à la fin de la société, soit le bien commun à tous les membres. Les membres d'une société étant des êtres intelligents, l'autorité les conduira vers leur fin commune par des directives ou des lois, veillera à leur application et sanctionnera les opposants... À moins d'évidence contraire, l'autorité légitime et prudente est juge du bien commun et les membres doivent se soumettre à priori à ce jugement. Faire passer le jugement personnel avant celui de l'autorité légitime est la destruction de la société. Se soumettre aux directives de l'autorité légitime c'est exercer la vertu d'obéissance. »

Puissions-nous comprendre davantage le sens de l'autorité et nous y soumettre autant que possible avec un regard surnaturel selon cette parole de saint Paul : « Je ploie les genoux devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ de qui procède toute paternité au ciel et sur terre. »

Abbé Jean-Marie Salain

Prieur

Prieuré
St-Pierre-Julien-EYMARD

22, chemin du Bachais
38240 Meylan

09 53 61 02 96

38e.meylan@gmail.com

La foi

C'est incontournable, et aucune autre solution n'a jamais été trouvée : il faut pratiquer. C'est le seul moyen de la comprendre, de la parler et d'en découvrir les subtilités. Vous l'aurez bien compris, c'est d'une langue étrangère dont il s'agit, et la maîtriser avec aisance ne peut s'acquérir autrement, au risque de mal s'exprimer ou tout simplement de ne pouvoir communiquer. Et son apprentissage ne se fait qu'à force de se familiariser avec son vocabulaire, sa grammaire, son accent, et ses charmes. Tout comme la vertu de foi, qui après avoir été infusée dans notre âme par Dieu doit croître pour illuminer toujours davantage notre intelligence, pour diriger ensuite notre volonté. *Fides ex auditu*, se plaît à dire saint Paul, nous enjoignant d'ouvrir nos oreilles à cette parole divine que l'on reçoit des successeurs des Apôtres.

Nécessité de la vertu de foi

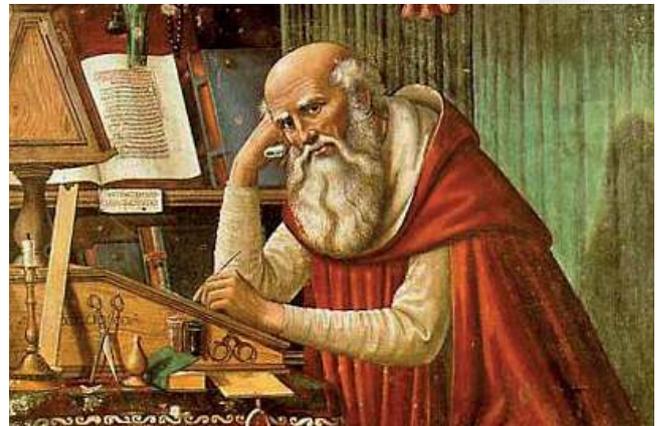
Il s'agit pour nous de recevoir la foi, de la comprendre, et de la mettre en pratique. Alors pourquoi n'en serait-il pas de même que pour l'apprentissage d'une langue étrangère, pour lesquelles nous savons mettre toutes nos énergies quand il s'agit d'y trouver un intérêt matériel ? Sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu, et finalement faute de lui plaire, nous ne partagerons pas son bonheur pour lequel nous avons été créés et auquel la foi nous donne déjà en partie accès.

La vertu théologale de foi est un jugement que nous portons sur Dieu Lui-même. Grâce à une connaissance certifiée par une autorité, on juge de l'existence de Dieu, ce Dieu qui est Trinité. Dieu est objet et motif de la foi. La difficulté se mesure à la hauteur de l'objet de connaissance : nous atteignons réellement Dieu tel qu'Il est, mais dans l'obscurité, en énigme. C'est comme entendre une conversation de loin, sans voir ceux qui conversent. Voyons si nous pouvons tendre l'oreille, pour connaître plus distinctement ce qu'il se dit. Comment procéder ?

Faire croître notre foi

Tout d'abord, le don de la foi est une lumière qui a pour premier office d'éclairer l'esprit, de l'élever pour le mettre au niveau de son objet, ce qui se fait par l'intermédiaire des articles de foi. Et de quoi sont faits ces articles ? de mots réunis dans l'ordre logique d'une phrase. Ces mots ne sont pas inventés, ils sont puisés dans le donné révélé par Dieu et transmis par la Tradition. Pour comprendre ces articles, il faut en connaître le vocabulaire, celui que l'on trouve dans la Sainte Écriture, Parole de Dieu révélée aux hommes pour leur instruction et leur sanctification. La meilleure façon consiste à fréquenter souvent notre Bible, nous imprégner des Évangiles,

des Psaumes : nous y découvrirons le plan de Dieu, son amour pour la créature. Voilà notre livre de vocabulaire pour apprendre cette langue qui nous est peu familière. Apprendre du vocabulaire sans la grammaire ni la syntaxe ne permet pas de construire des phrases et par là d'exprimer nos idées. C'est ce que serait la Bible sans le Magistère de l'Église qui a pour rôle d'interpréter et d'ordonner en articles les mystères qui sont proposés



Saint Jérôme étudiant la Sainte Écriture

à notre croyance. Cette grammaire, ce sont les règles d'interprétation pour lier les mots entre eux. On la trouve dans les décisions dogmatiques, les encycliques, les décrets que l'Église sous la motion du Saint-Esprit promulgue de telle sorte que notre foi reste adéquate à la réalité que nous professons. Tout cela est résumé dans le catéchisme. Petite grammaire de poche. C'est l'erreur des protestants de nier le rôle de l'Église pour guider notre foi et la préserver de toute erreur. Chacun personnellement est censé donner un sens aux paroles de l'Écriture. Et de même que dans la grammaire il y a des exceptions qui n'invalident pas la règle, l'Église manifeste les règles de droit divin et éclaire ces exceptions. En veut-on un exemple ? le cinquième commandement

: tu ne tueras pas. Or l'Église ne s'est jamais opposée à la peine de mort des meurtriers, ou au droit du soldat de défendre sa patrie au prix de la vie de son ennemi. Y-a-t-il contradiction ? non pas le moins du monde, mais l'Église explicite une vérité implicite : tu ne tueras pas, sous-entendu l'innocent, celui qui a le droit de conserver la vie. Il est nécessaire d'avoir une autorité en mesure (parce que divine) de préciser le sens des mots et leur portée, tout comme l'Académie française a été instituée pour faire autorité dans le domaine de la langue. Pour pallier l'évolution sémantique d'une langue, l'Église a fixé son langage dans la langue latine pour lui assurer toute la stabilité que requiert l'objet même de notre foi : Dieu immuable.

Professer notre foi

Une langue étrangère s'exprime, se parle. Et la parler sans le bon accent provoque ou le ridicule ou l'incompréhension. Tout comme notre foi qui s'exprime, tant de façon privée que de façon publique, soit pour communiquer, soit pour l'approfondir. Cette expression de la foi trouve son achèvement dans la prière, d'abord publique, liturgique : celle de l'Église elle-même. Là elle engage sa prudence et sa promesse d'efficacité. Parmi toutes ses prières, celle qui est au sommet c'est le Saint Sacrifice de la Messe au cours duquel est renouvelé le Sacrifice du Calvaire. Les lectures de la Sainte Écriture se trouvent comme enchevêtrées dans cet écrin qui leur donne tout leur sens. On ne peut comprendre les prophéties de l'Ancien Testament sans reconnaître Notre-Seigneur, on ne peut mettre en pratique les conseils évangéliques sans la grâce qui découle de la croix. Tout est lié, et on peut dire en cela que la foi est une, bien qu'elle nous soit présentée sous forme d'articles en raison d'une difficulté spéciale. C'est précisément ce que nous présente le Credo, qui est l'achèvement complet de ce que l'on connaît par la foi. On ne trouve aucune révélation plus complète. Il n'y a pas d'au-delà, sinon la vision, celle-là même qui exclut la foi. Et la prière publique doit être sous-tendue par notre dévotion personnelle. Celle-ci est elle-même nourrie par des auteurs spirituels sûrs. Saint Pie X rappelait que la dévotion mariale doit être fondée sur le dogme, pariter pour les dévotions des autres saints. Cela nous prémunira de tomber dans la sensibilité moderniste qui en faisant du sentiment religieux le motif de la foi, nous empêche d'atteindre objectivement Dieu, puisque nous nous en construisons un selon notre guise. Qui sont donc ces auteurs sûrs ? Ceux qui avaient le souci de croître dans la vie spirituelle, et qui pour cela vivaient sous la motion du Saint-Esprit. Par le don d'intelligence, nous pénétrons à l'intime de ce que notre foi propose, et le contact surnaturel de ces réalités provoque une joie, celle de l'intellect qui possède dans une certaine mesure son objet, son bien. Rappelons-nous les disciples d'Emmaüs qui tout en ignorant que c'était avec le Christ qu'il marchaient « étaient ardent en l'écoutant ».



Les héros de la Foi

Enfin, cette connaissance des vérités de foi aidée par le don d'intelligence, nous amène à professer. C'est l'effet, le résultat ou la récompense de l'apprentissage d'une langue : la parler. À tel point que la profession de la foi fait partie des devoirs du chrétien : « C'est en confessant de bouche que l'on est sauvé », nous enseigne saint Paul. Puisque l'Église est visible notre appartenance à l'Église doit l'être aussi, il y aurait déshonneur pour le disciple à rougir du maître, et professer sa foi c'est aussi l'affermir.

Une méthode efficace

Alors puisque l'immersion dans le mystère n'est pas possible sur cette terre et est incompatible avec la foi, y a-t-il une méthode accessible et efficace (je ne dis pas facile, car rien n'est faisable sans un certain effort) pour apprendre ce langage de la foi et pénétrer dans le mystère ? Le Bon Dieu ne nous aurait pas laissés démunis pour parvenir à la fin qu'il a jugé bonne pour nous : l'Église catholique ce n'est pas l'après Babel... Il y a une méthode miracle, une méthode Assimil, la meilleure pour s'assimiler le mystère, c'est la pratique du Rosaire, moyen facile d'inculquer et faire pénétrer les principaux dogmes de notre foi chrétienne. L'efficacité, cette méthode la tient de nature où l'intelligence et la mémoire éclairées par la foi vont avec goût à ces mystères. Les dizaines nous permettent de gravir chacun des mystères par les degrés que sont les Ave Maria. Remède à nos distractions, à la faiblesse de notre intelligence, cette prière mariale « fixe l'attention de l'esprit et fait sortir le cœur de son apathie, fait naître une contrition salutaire et élève l'âme à Dieu ». Avec plus de force, plus de vigueur, nous pouvons et devons à notre tour devenir apôtres, c'est-à-dire dépositaires de la parole divine et relais de transmission, tout comme le prophète Ézéchiël : « Fils de l'homme, repais ton ventre et remplis tes entrailles de ce livre que je te donne. Je le mangeai et il fut dans ma bouche doux comme le miel »

Abbé Stanislas Morin

Bienheureuse Rose-Philippine Duchesne (1769-1852)

Sœur missionnaire du Sacré-Cœur (suite)

Rose-Philippine Duchesne, Grenobloise de naissance, rentre chez les Visitandines en 1788. La congrégation est interdite pendant la révolution. Elle rentre en 1799 chez les sœurs du Sacré-Cœur fondée par sainte Madeleine-Sophie Barat. Elle doit attendre plusieurs années avant d'être envoyée en mission sur le « Nouveau Continent ». Elle y fonde plusieurs couvents : à Saint-Charles, à Florissant et en Basse Louisiane. Partout elle développe des écoles pour former les jeunes filles. Voici la suite...

L'épreuve des éducateurs

Une des plus grandes croix que peut avoir un éducateur va survenir à Mère P. : le manque de persévérance qui nous incline à penser que le travail fourni est inutile. Mère Philippine apprend qu'après être sorties de l'école, les filles « se livrent aux plaisirs du monde et oublient Dieu » ; elles sont « entraînées au bal, aux spectacles, aux prêches (protestants), ont dans les mains de mauvais livres, vivent dans l'oisiveté. »

En février 1823, elle parle de « l'abandon et les plaintes de deux postulantes qui n'avaient pas la vocation », « la mondanité des élèves qui ont quitté l'école », « l'indocilité des élèves actuelles », « les calomnies qui circulent à notre sujet », « tout cela fait sentir le poids de la croix. » Et en plus, il y a de graves difficultés financières. Pour remédier à cela, sa devise est « travail, pauvreté, prière ». Travail : elle se réserve les tâches les plus humbles. Pauvreté : elle finit les morceaux de pain secs laissés par les élèves, elle met du papier à la place des vitres dans sa chambre ! Prière : elle aime beaucoup l'Office avec les sœurs ; mais surtout, elle reste plusieurs heures à genoux devant le Saint-Sacrement.

Le soutien des Jésuites

En 1823, les Jésuites arrivent à Florissant pour s'occuper de la paroisse : deux pères et neuf frères. Ils ont été chassés des Pays-Bas par le roi Guillaume de Nassau. Ils vont partager les difficultés des sœurs avec la pauvreté. Grâce à ces prêtres, les sœurs vont encore plus progresser, grâce à la direction spirituelle. « Je ne fais plus ce que je veux, dira Philippine, j'ai un père maître. » Grâce à Dieu, l'arrivée des Pères jésuites va produire de nombreuses conversions. En 1823, arrive la quatrième fondation, à Saint-Michel. Mère P., à 57 ans, ne se sent plus la force. C'est Mère Eugénie Audé qui va y aller.

La fondation à Saint-Louis

Enfin, a lieu la fondation à Saint-Louis. Cette fondation est très importante. La ville grandit à vive allure et les écoles protestantes poussent comme des champignons. La nécessité d'écoles catholiques est cruelle. Le nouvel évêque s'appelle Mgr Rosati, car Mgr Dubourg a présenté sa démission. Un riche magistrat de la ville, M. John Mullanphy, désire faire quelque chose pour les pauvres. Il propose une maison et un terrain. C'est le coup de cœur pour Mère P., car la maison ressemble à Sainte-



Carte de la vallée du Mississippi

Marie-d'en-Haut ! Cela va devenir la maison-mère de Louisiane. Mère P. va pousser encore plus loin la pauvreté. Elle n'aura même pas de papier comme fenêtre car elle dormira dans un réduit de 2 ou 3 m², sans fenêtres, sous l'escalier. Lorsqu'elle reviendra à Saint-Louis, à 72 ans, elle redemandera de dormir dans ce réduit ! Malheureusement, il n'y a pas d'aumônier attiré, et donc beaucoup de jours sans messe. Ces jours-là, Mère P. ne mange pas et ne boit pas d'eau jusqu'à midi, espérant un prêtre envoyé par la Providence¹.

Toujours des difficultés

Saint-Louis ne progresse pas beaucoup, tandis que Saint-Michel, la maison dirigée par Mère Eugénie Audé, prospère avec 22 religieuses et une centaine de pensionnaires. Mère Eugénie court-circuite souvent l'autorité de Mère P., en demandant les choses directement à Mère Barat. Mère P. n'en ressent aucune amertume.

En 1831, Mère P. présente sa démission : Mère Barat hésite mais l'évêque met son veto le plus formel. Ainsi, notre sainte garde ses fonctions de supérieure. Elle pense mourir, usée par les ans, mais son « heure » n'est pas encore venue.

À 72 ans, enfin chez les Indiens

Le 30 septembre 1840, elle écrit à Mère Barat pour lui dire le grand regret de sa vie. Elle n'a pas pu faire plus de bien aux Noirs et aux Indiens. Une supérieure très autoritaire entreprend une visite canonique aux États-Unis. Elle démet de ses fonctions Mère P. jugée trop



« La femme qui prie toujours »

vieille, pour la nommer à nouveau à Saint-Louis (après quelques années à Florissant), comme simple sœur. C'est là qu'elle va pouvoir enfin évangéliser les Indiens. Mais elle tombe malade. Cependant, elle ne manquera pas pour autant de passer ses journées toujours davantage devant le Saint-Sacrement. Elle est surnommée par les Indiens « Quah-kah-ka-num-ad », « la femme qui prie toujours ».

Mort à Saint-Charles

Elle passe les dernières années de sa vie à Saint-Charles. Une de ses grandes épreuves est de ne plus recevoir de courrier de Mère Barat, sa supérieure et meilleure amie. Au bout d'un moment, une sœur la rassure : non, elle n'est pas en froid avec Mère Barat qui l'aime toujours autant. En 1847, cette sœur, Mère Aloysia Jouve, déclare à Mère Barat : « On ne peut imaginer de pauvreté plus grande que celle qui règne à Saint-Charles : la chambre de Mère P. en est le sanctuaire. Il n'y a certainement pas dans toute la Société une sœur plus mal couchée et plus misérablement chaussée et habillée. »

L'été 1852, la fièvre gagne Mère P. Le 16 août, elle reçoit l'extrême-onction. Elle en profite pour écrire trois lettres d'adieux : une à Mère Barat, une à Mme Jouve, sa seule sœur vivante, une dernière au Père de Smet, qui a tant fait pour les Indiens. Mais après cela, elle tient encore trois mois.

Lors de sa dernière nuit, elle fait encore le sacrifice de ne rien manger à partir de minuit, pour pouvoir communier le lendemain matin. Elle peut donc se confesser et recevoir le viatique le dernier jour. Elle meurt le 18 novembre 1852, vers midi, à l'âge de 83 ans !

Le 22 octobre 1855, trois ans après sa mort, on l'exhume. On s'attend à voir un corps très décomposé, car le cercueil, fait de planches de bois, été enterré dans un sol humide. Mais le corps de sainte Philippine est trouvé intact, sans aucune odeur. « Seigneur, je m'incline devant vous. Donnez-moi votre bras pour me porter, votre poitrine pour appuyer ma tête, votre croix pour me soutenir, votre Eucharistie pour me nourrir. En vous, Seigneur, je dormirai et reposerais en paix. » (Mère Philippine)

Le Père de Smet avait eu un célèbre avertissement : « Croyez que vous ne réussirez jamais en Amérique, si vous n'attirez la bénédiction de Dieu en fondant un établissement chez les Indiens. » Prophétie véritable. En effet, c'est à partir du moment de la fondation chez les Potawatomis que la Société du Sacré-Cœur connut son plus grand développement.

Mère Philippine Duchesne fut déclarée « Vénérable » en 1909, sous saint Pie X. Pie XII la béatifica le 19 mai 1940 ².

Abbé Antoine de Lestrangé

¹Le jeûne eucharistique à l'époque est strict : jeûne absolu (même d'eau) depuis minuit. Aucune messe n'est célébrée l'après-midi.

²Le 3 juillet 1988, le pape Jean-Paul II "canonisa" la bienheureuse.



Bienheureuse Rose-Philippine Duchesne

La vie du prieuré

Voici une nouvelle année ! Dieu bénit toujours ce qui est entrepris pour sa gloire. Si la vie est faite de recommencements perpétuels, ce n'est pas en vain. Chaque jour, chaque année il faut refaire les mêmes gestes, les mêmes œuvres comme le paysan qui cultive ses champs tous les ans. Vue ainsi la vie paraît bien monotone. Et pourtant il y a de la joie chaque année à récolter les fruits de son travail. Il y a de la joie à penser que Dieu fait grandir la grâce chez ceux qui lui offrent tout ! Bonne rentrée !

Une école catholique pour nos enfants

L'école Saint-Pierre-Julien-Eymard réouvre ses portes le jour de la Saint-Pie X (3 septembre). Trente-six élèves arrivent pleins d'énergie, accompagnés de leurs parents. Quelques anciens et anciennes élèves les entourent également, se réjouissant de les voir déjà sur les bancs de l'école tandis qu'il leur reste encore plusieurs jours de vacances... mais leur heure viendra aussi !

La messe inaugure cette nouvelle année scolaire. M l'abbé Morin la célèbre dans la chapelle Saint-Jean-Bosco puis donne ses premières bénédictions. Les élèves se rendent alors à l'école pour découvrir leur nouvelle classe et pour certains leur nouvelle institutrice. En effet une ancienne élève de l'école, Mlle Ludivine Rolland, reprend la classe des CM. Mme Lequin retrouve les petites et moyennes sections après deux années de pause. L'équipe de nos institutrices est au grand complet. Deo gratias ! C'est un réel challenge et une vraie grâce de trouver de bonnes institutrices catholiques qui procure tant de bienfaits aux enfants. Ce sont elles qui les instruisent dans les sciences mais ce sont elles également qui prolongent l'éducation chrétienne des parents. Quelle belle vocation ! Une institutrice



joue un rôle immense pour modeler les jeunes âmes sur Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il n'est pas rare qu'en cours de catéchisme ou en récréation M. l'abbé entende un élève lui répondre : « oui maîtresse ! » C'est normal et l'on mesure combien une institutrice vraiment catholique a une bonne influence. L'école ne sert pas qu'à instruire mais elle éduque tout autant. La prière le ma-

tin, la messe d'école, l'exigence de la discipline pour former la vertu, le catéchisme, la sanction des fautes pour apprendre à réparer, les saines récréations, l'apprentissage du chant liturgique... tout cela contribue à forger de vrais chrétiens. Or cela n'existe que dans une école catholique ! Il s'agit de savoir ce que l'on veut pour ses enfants.

Sortie de communauté

De même qu'en famille on aime se réunir pour passer un bon moment de détente ensemble de même les communautés religieuses ont leur « Sortie de communauté ». Début septembre les prêtres du prieuré partent de bon matin à Notre-Dame de Bellevaux dans les Bauges. Nous retrouvons dans ce petit sanctuaire de la Vierge les prêtres du prieuré de Genève. Après une fervente prière où nous confions tous nos fidèles à Notre-Dame, nous voilà partis en montagne pour une petite excursion. Un repas très convivial dans une auberge savoyarde ranime les corps et les esprits. Vient enfin une partie de pétanque qui oppose les deux prieurés. Match serré, gagné in extremis par Grenoble. Ouf, l'honneur est sauf !



Pèlerinage de la Salette

Pèlerinage des jeunes :

Désormais ce sont deux pèlerinages qui se déroulent simultanément au mois d'octobre. Celui des jeunes commence le samedi et rassemble les étudiants de différentes régions. Ils étaient une petite centaine à pérégriner depuis Saint-Jean-d'Hérans.



Pèlerinage des fidèles :

Le deuxième pèlerinage se déroule sur la journée du dimanche uniquement. D'année en année le pèlerinage prend de l'ampleur. Deux cents fidèles du prieuré firent le trajet. Ils s'unirent à la messe que célébra M. l'abbé Morin. L'abbé Duverger, assistant du supérieur de district, nous fit l'honneur de sa présence et assura la prédication. Après le pique-nique à La Salette-Fallavaux le grand chemin de Croix fut prêché par M. l'abbé Salaün.



L'arrivée au lieu de l'apparition réjouit toujours le cœur des pèlerins. La basilique perchée sur la montagne crée une sensation de paix et de noblesse qui ne laisse pas indifférent. En fin d'après-midi les Vêpres clôturent les deux pèlerinages qui se réunirent dans la basilique bien remplie.

Cérémonie scout :

Le pèlerinage est aussi la première sortie du groupe scout du prieuré. Devant la Vierge de La Salette tous renouvellent leur consécration à Marie et se mettent sous sa protection pour la nouvelle année. Puis vient

la cérémonie des investitures. Chaque chef d'unité reçoit du chef de groupe sa charge et la responsabilité de veiller sur ceux qui lui sont confiés. Enfin, les nouveaux arrivants reçoivent le foulard d'uniforme qui les rattache officiellement à leur unité.

Horaires

Prieuré
S^t-Pierre-Julien-Eymard
22, chemin du Bachais
38240 Meylan

Messes

Dimanche : 8h00 et 18h30
Semaine : 7h15 et 18h30

Confessions

À 18h00 (voir annonces)
ou sur RDV

École S^t-Pierre-Julien-Eymard
22, chemin du Bachais
38240 Meylan

Messe de l'école

Mardi à 11h15

Chapelle S^{te}-Marie-S^t-Michel
4, rue Charles Gounod
38000 Grenoble

Messes

Dimanche & Fêtes : 10h00
Semaine : 18h30 (voir annonces)

Confessions

Dimanche : 9h30
Semaine : 18h00 (voir annonces)

Chapelle de la S^{te}-Famille
Route de l'Ebaudiaz
73460 N.D. des Millières

Messes

Dimanche & Fêtes : 9h00
Samedi : 18h30

Confessions

Dimanche : 8h30

Chapelle S^t-François-de-Sales
16 bis, avenue du Rhône
74000 Annecy

Messes

Dimanche & Fêtes : 9h00
Vendredi : 18h30
Samedi : 18h00

Confessions

Dimanche : 8h30

Chapelle S^t-Anthelme
312 route des Clarines
73190 Saint-Baldoph

Messes

Dimanche & Fêtes : 11h00
Vendredi : 18h30

Confessions

Dimanche : 10h45

Pèlerinage de Lourdes

Le pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes fait partie des plus grands événements de la tradition. Plusieurs milliers de pèlerins viennent chaque année de tous les coins de France pour bénéficier des grâces du sanctuaire visité par la Vierge. Ce lieu béni est le témoin d'une ferveur édifiante. C'est réconfortant de voir ces milliers de personnes convaincues dans la foi, assister à la messe, suivre le chemin de croix, réciter le chapelet et processionner pendant trois jours. À Lourdes on peut se plonger dans les piscines d'eau miraculeuse mais on se plonge également dans une atmosphère de chrétienté qui nous réjouit.

Cette année M. l'abbé Lebourg s'y est rendu ainsi que plusieurs fidèles de nos chapelles mais l'an prochain Lourdes donne rendez-vous à tout le monde. En effet la Fraternité Saint-Pie X y célébrera ses 50 ans ! Il est temps de réserver !

Abbé Jean-Marie Lebourg



À noter

Pénitence et réparation pour le Synode sur l'Amazonie

Samedi 9 novembre

Journée de jeûne

Dimanche 10 novembre

Litanies des Saints récitées après la messe dominicale

Marché de Noël

Dimanche 1^{er} décembre

Meylan : dès 12h00

Récollecion de l'Avent

Saint-Baldoph : à déterminer

Samedi 7 décembre

Notre-Dame-des-Millières :
Conférence après la messe

Dimanche 8 décembre

Meylan : 16h00 Conférence suivie des vêpres et de la procession aux flambeaux

Annecy : 10h30 Conférence



Carnet paroissial

Ont été régénérés par les eaux du baptême :

Guillaume Thomé-Filippi le 28 octobre

Léa Laurent le 21 septembre

Arnaud Barge le 22 septembre

Alessia Beauvir le 28 septembre

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique :

Marcel Alex le 29 octobre, à Notre-Dame-des-Millières

Antonin d'Aveni le 31 octobre, à Meylan